Les échos de Saint-Jean

1er semestre 2009

Informations municipales

- Le Budget 2009
- L'eau
- Relevé de Vitesse
- Forêt
- Recensement
- Réunions publiques

Les syndicats mixtes

- Ecoles
- SIVOM
- SMIME ADM…

Divers

- Conseil citoyen
- Un St Jarraux à la une

Le coin des associations :

- Foyer culturel
- Comité des fêtes
- Bibliothèque
- Donneurs de sang

Informations diverses

L'édito du maire

Saint Jean de Vaulx un village où il fait bon vivre ?
Depuis un an ou deux, diverses incivilités ont été commises sur la commune.
Certes, nous sommes loin, très loin de la violence de certaines banlieues.
Certes, c'est souvent le fait d'enfants qui, comme dans toute génération, veulent transgresser l'interdit ou se faire un peu peur. Mais il y a aussi des gestes d'adultes…
C'est la responsabilité de chacun et pas seulement celle des élus des éducateurs ou des parents de maintenir un climat de respect mutuel.
Nous sommes tous des citoyens appartenant à une communauté villageoise, c'est en dialoguant, expliquant, en assumant nos responsabilités que nous conserverons notre qualité de vie.
Dans le même ordre d'idée, nous allons, comme chaque année, reconduire l'action "Saint Jean propre" pour le 1er mai. Diverses voix s'élèvent contre le ramassage au porte à porte des encombrants. Si l'idée d'aider les personnes âgées ou les personnes ayant des difficultés à se déplacer n'est pas remise en cause, ces voix ne comprennent pas pourquoi certains ne prennent pas la peine de porter eux-mêmes les encombrants au point propre de la commune, ouvert tous les samedis matin, du printemps à l'automne. Etre citoyen, c'est aussi s'assumer et ne pas attendre "tout" de la communauté.
Changeant complètement de sujet, je veux rendre hommage à mes deux prédécesseurs dans la fonction, qui par leur gestion éclairée, nous permettent aujourd'hui d'avoir des finances très saines, avec une capacité d'autofinancement importante, comme vous le verrez dans la suite des échos.
Nous avons cependant décidé une légère augmentation des taux des trois taxes communales (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti) afin de rester dans la moyenne des communes de même importance et pour garantir la pérennité de notre fonctionnement.
Par ces temps de crise économique, de crise de confiance, de crise des valeurs, la communauté villageoise doit rester une valeur sûre.
En vous souhaitant une bonne période estivale,

Votre Maire, Patrick Reynier-Poète

Informations du conseil municipal

<u>Budget communal</u> : 260836 €

<u>Dépenses de fonctionnement</u>

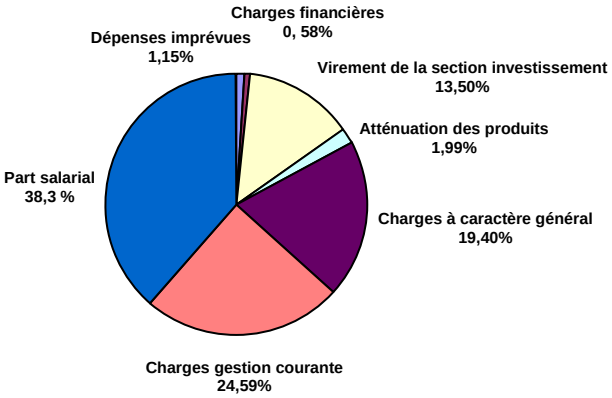

- Le virement de la section d'investissement correspond à la capacité d'autofinancement annuel.
- Les charges de gestion courante comprennent les indemnités aux élus, CCAS, associations ainsi que la contribution à divers organismes incluant le SIVOM, la CCM.
- Les charges à caractère général correspondent à l'électricité, combustibles, fournitures administratives, assurances, entretiens des bâtiments…

<u>Recette de fonctionnement</u>

Les impôts locaux sont constitués des trois taxes acquittées par les contribuables (habitation, foncière, foncière non bâti) ainsi que la taxe sur l'électricité et la taxe additionnelle aux droits de mutation.

Les dotations et participations sont versées directement pas l'état, incluant notamment la dotation forfaitaire (DGF), la dotation de solidarité rurale, la dotation de péréquation élu local et le fonds départemental sur la taxe professionnelle. La DGF (dotation globale et forfaitaire) fixée par l'état est proportionnelle au nombre d'habitants et à la surface de la commune.

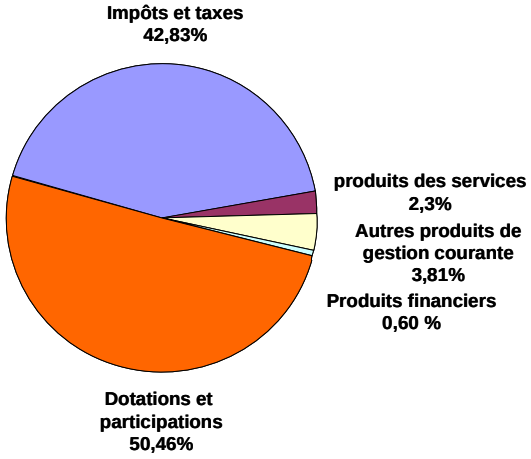

VENTE DES EPICEAS DE LA PARCELLE 11

En 2007, nous vous faisions part de la réalisation d'une piste forestière à l'intérieur de la parcelle 11 (derrière le Villaret) pour permettre la vente des bois.

En septembre 2008, l'ONF a inscrit cette vente dans l'appel d'offres des ventes de bois.

L'entreprise Abbadini de Siévoz a fait la meilleure proposition et a donc été retenue pour un montant de 19 821 € pour un volume de 1 468 m3 de bois, essentiellement des épicéas et des hêtres. Comme prévu dans l'aménagement, les bois seront transportés par camion par la route forestière de Notre Dame de Vaulx.

Notre bois vendu est labellisé depuis 2006 PEFC, issu d'une forêt gérée durablement.

Forêt

Jérôme Nord de l'ONF a proposé un programme d'actions qu'il serait utile d'entreprendre en 2009 dans la forêt communale :

- entretien du périmètre et du parcellaire en parcelle 11 pour 1 960 € HT
- entretien du périmètre et du parcellaire en parcelle 9 pour 722 € HT
- assainissement de la route forestière du Collet (création de cunettes) pour 1 036 € HT
- pose d'une barrière sur la route forestière

du Collet pour 790 € HT
Le conseil municipal a donné son accord pour ces travaux. Une réflexion est en cours pour améliorer la desserte des coupes affouagères.

CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE

En vue d'étudier la sécurité sur les routes de notre commune, la mairie a demandé une étude de la vitesse des véhicules sur le RD 113C entre Saint-Jean et le Villaret. La vitesse est limitée à 50 km/h sur cette portion.

Ce contrôle électronique a été effectué entre le 3 et le 14 novembre 2008.

Durant ces 12 jours, le débit total, cumulé dans les deux sens, a été de 1632 véhicules, soit une moyenne de 132 véhicules par jour. Il a varié entre 80 et 201 véhicules par jour. Le jour de pointe a été le vendredi 7 novembre.
Le nombre de véhicules ainsi que les vitesses moyennes sont sensiblement les mêmes dans les deux sens de circulation.
Peu de personnes la nuit (entre 20h et 6h00) : le débit a été entre 2 et 20 véhicules, avec une moyenne de 15 véhicules par nuit.

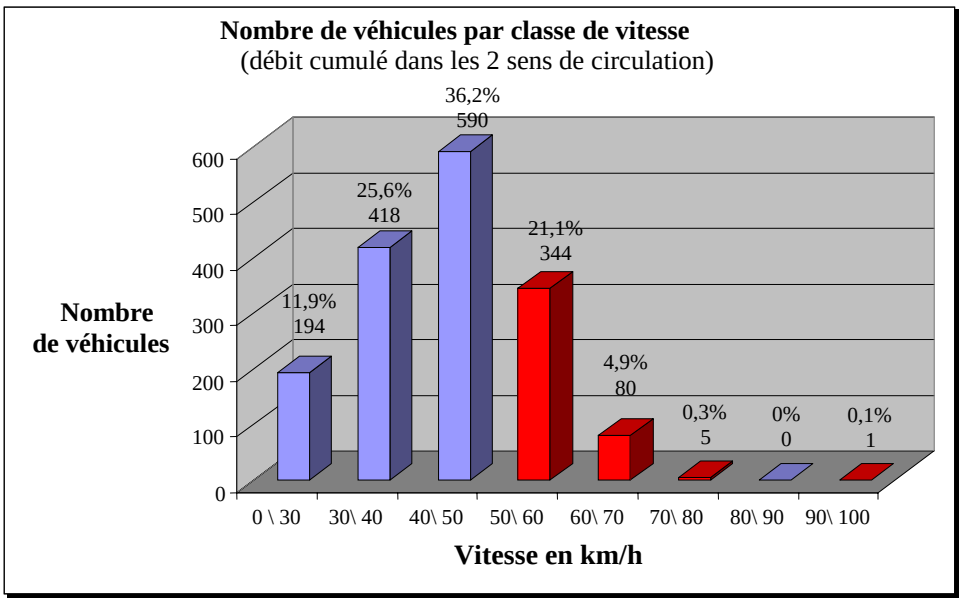

Sur les 1632 véhicules qui ont circulé entre le Villaret et Saint-Jean de Vaulx durant cette période,

- 73,7 % ont une vitesse conforme à la réglementation (inférieure ou égale à 50 km/h)
- 26,3 % sont en excès de vitesse
- 5.3% ont une vitesse supérieure à 60km/h (soit 51 véhicules)
- 1 véhicule* a été contrôlé avec une vitesse entre 90 et 100 km/h (mardi 11 novembre entre 10 et 11h)
- La vitesse moyenne de l'ensemble des véhicules sur les 12 jours est de 42 km/h.

* La maréchaussée est sur une piste sérieuse !...

(Source : résultat de comptage RD 113C – aménagement du territoire de la matheysin
Fichiers originaux visibles en mairie)

Des relevés de vitesses ont été demandés au niveau des Rhoures, du Pontet et des Prats.

Tarifs de l'eau

Lors du conseil municipal du 20 Novembre 2008, le conseil municipal décide de fixer les tarifs suivants :

- EAU
Abonnement : 17.850 €. Prix : 0,315 €/ m^3

- ASSAINISSEMENT
Abonnement : 53,550 €. Prix : 0,525 €/ m^3

Mais que représente ce tarif par rapport à nos voisins ?
Les calculs de tarification de l'eau peuvent être très différents d'une commune à l'autre. A Saint-Jean de Vaulx, le tarif de l'eau comprend un abonnement et un prix au m^3, ce qui n'est pas le cas partout. Le choix de faire payer un abonnement a pour but d'équilibrer les factures entre résidences permanentes qui consomment plus d'eau et secondaires qui bénéficient également de toute l'infrastructure. L'abonnement et le prix au m^3 de l'assainissement ne concernent que les foyers assainis collectivement.
Si nous calculons le tarif de 120 m^3 d'eau (consommation moyenne d'une famille de quatre personnes avec un assainissement collectif), le coût total revient à 172€20 soit un tarif de 1,435 €/m^3.
Par comparaison, le tarif moyen de l'eau en Isère en 2007 était de 2,47 € et de 2,89€ dans le bassin Rhône-Méditerranée et Corse. Dans ce bassin, 86% de la population paient entre 2 et 3,5€/m3, environ 4% entre 1,5 et 2 € et moins de 1%, dont nous faisons partie, ont la chance de bénéficier d'un prix inférieur à 1,5 €/m^3 (source : Agence de l'eau www.eaurmc.fr).

Nos tarifs de l'eau restent donc modestes, mais ce n'est pas pour cela qu'il faut la gaspiller…
A noter que l'attribution de subventions pour des travaux de captage ou d'assainissement auprès du conseil général et de l'agence de l'eau est conditionnée par un prix minimum facturé à l'usager et nous sommes actuellement très proches de ces tarifs planchers.

Captage bois-rond, 28 Mars 2009
Suite aux fortes chutes de neige de cet hiver, une avalanche s'est déclenchée sur le Grand-Serre et a terminé sa course prés du village de Cholonge, passant par-dessus le captage du Bois-Rond qui alimente en eau notre village et celui de Notre Dame de Vaulx.

Fin mars, le bâtiment n'était toujours pas visible, comme le montre la photo. Les travaux d'aménagement amont du captage afin d'éviter que l'eau de ruissellement vienne souiller notre source, sont prévus au printemps. Ils seront certainement retardés à cause de la neige, en espérant que cette coulée n'aura pas entrainé de dégâts importants sur l'installation…

SIGREDA

Le conseil municipal a décidé d'adhéré au SIGREDA, qui est un syndicat intercommunal qui a pour objet l'aménagement, l'entretien et la gestion intégrée du bassin versant de la Gresse et du Drac aval. Il porte le projet du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) qui concerne le Drac et la Romanche. Il a comme compétences obligatoires d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux relatifs à son objet, de réaliser ou faire réaliser des études, des suivis ou

des actions de communication et d'animer, élaborer, coordonner et mettre en œuvre des outils de programmation de la politique de l'eau.
Il a également des compétences optionnelles, comme le SPANC (service public d'assainissement non collectif) qui sert à vérifier les installations d'assainissement autonome. Actuellement, c'est le cabinet Nicot qui s'en occupe.
La commune de Saint Jean de Vaulx est concernée par ce syndicat par le problème du ruisseau de Vaulx. En adhérant à ce syndicat, la commune participera au travail sur le ruisseau. De plus, en adhérant, la commune peut avoir accès à des subventions pour les travaux d'assainissement.
L'adhésion à ce syndicat implique le versement d'une participation annuelle, de 460 euros.

Recensement :

Le recensement de notre commune a été effectué en début d'année. Officiellement 541 habitants ont été recensés dans 192 résidences permanentes et 52 secondaires. Sachant que 5 logements n'ont pas été pris en compte (personnes absentes lors du recensement), nous pouvons donc comptabiliser environ 560 Saint-Jarraux !

Réunions publiques avec les hameaux.

Pour favoriser les échanges au sein de la commune des rencontres entre les habitants et les conseillers ont eu lieu les 3 premiers jeudis de mars.

Pour plus d'efficacité, de convivialité et pour que les sujets soient plus ciblés, le conseil municipal a organisé ces réunions par groupement de hameaux.

Saluons les habitants des Arnauds et de Font-Reynier qui ont bravé la tempête du jeudi 5 mars pour venir échanger leurs points de vue avec les membres du conseil.

Des projets de la communauté de communes ont été abordés : le remplacement du ramassage individuel des ordures ménagères par l'implantation de containers semi-enterrés, la construction d'une déchèterie au nord du plateau matheysin remplaçant les points propres des communes (anciennement appelés décharges).

L'avenir de l'école de musique préoccupe aussi de nombreuses personnes.

Des projets plus spécifiquement communaux comme les travaux des stations d'épuration, la construction d'un second transformateur au village ou l'entretien des chemins des coupes ont aussi été évoqués.

Bien sûr, la neige a alimenté les débats et ces rencontres ont permis d'exposer les difficultés des particuliers et de la municipalité pour dégager au mieux et le plus rapidement possible les routes de notre commune durant cet hiver qui n'en finit pas.

L'entretien des chemins communaux a été abordé : Il est rappelé qu'ils ne doivent en aucun cas être obstrués de façon délibérée (pierres, barrières,…) et que les propriétaires des terrains en bordure doivent élaguer les haies. D'autre part, des solutions pour entretenir au mieux ces chemins peuvent être trouvées ensemble, en particulier lors des réunions de la commission environnement.

Cette initiative, qui a rassemblé une cinquantaine de personnes malgré la neige, a été très appréciée par les habitants; leur souhait est que ces réunions soient reconduites mais, peut-être pas en hiver !

Un Saint-Jarraux à la Une

Nous avons tous différentes formes d'épanouissement, certains s'affirment dans la politique, d'autre dans le sport, etc…
Pierre Franceschini, habitant du Villaret, se distingue dans l'innovation pour la décoration et l'équipement de la maison.

Pierre vient de déposer un brevet pour une conception de plinthes bois, d'un genre nouveau avec des éléments de 50 cm, entre lesquels viennent s'adapter des joints bois de 1 cm d'essences différentes, ce qui donne un cachet tout à fait inédit.
A ce titre là, il est passé à deux émissions sur M6, D et Co, avec Valérie Damidot, et le Dauphiné Libéré le 14 décembre dernier relatait cet évènement en première page, « Le roi de la plinthe vu à la télé », avec un article élogieux en page intérieure.
Nous lui souhaitons pleine réussite pour la commercialisation de son produit.

Ecole

En Mars, dans la lettre d'information municipale de printemps nous avons pu suivre la préparation du super Loup par l'école maternelle de Saint-Jean de Vaulx pour le grand Carnaval « la tête à l'envers ». Ce défilé était organisé samedi 14 mars par la compagnie de La Mouche et le Cinéma-Théâtre de La Mure

Déguisés en louveteaux, de nombreux enfants de l'école maternelle, accompagnés de leurs parents et de leurs enseignants, ont défilé dans les rues de La Mure. Ils ont dansé derrière leur loup géant, puis l'ont brûlé dans des cris de joie, avec les Bonhommes-Carnaval de nombreuses autres écoles.

Après un solide goûter, ils ont pu assister au concert rock pour enfants organisé par le Cinéma-théâtre de La Mure et la compagnie de La Mouche.
Belle journée festive et ensoleillée!

Les "instites" de l'école maternelle de St-Jean de Vaulx

Jean Yves Legall, directeur de l'école primaire de Notre Dame de Vaulx, a maintenu sa décision de ne pas renseigner le fichier Base Elèves. L'administration sanctionne son comportement en lui retirant sa fonction de directeur à compter du 1er septembre 2009.

SIVOM :

Le conseil municipal de Notre Dame de Vaulx a décidé de sortir du SIVOM les employés travaillant spécifiquement pour leur municipalité, ceci concerne deux agents techniques et la secrétaire de Mairie. Le conseil municipal de Saint Jean de Vaulx a quant à lui décidé de laisser tout le personnel géré par le SIVOM.

SMIME, ADM et Matheysine Développement

Quelles structures se cachent derrière ces sigles ? Qui les compose et qui les dirige ? A quoi servent-elles ?

Le SMIME, Syndicat Mixte pour l'Industrialisation de la Matheysine et des Environs, œuvre depuis 1971 pour le développement économique et la dynamisation du tissu industriel du plateau matheysin.

C'est un syndicat mixte (c'est à dire une collectivité territoriale) composé du Conseil Général de l'Isère et de 36 communes réparties sur les cantons de Corps, Mens, Valbonnais et La Mure et dirigé par un bureau composé d'une dizaine d'élus.
Il construit et aménage des zones industrielles et des bâtiments pour installer des entreprises sous forme de location ou crédit-bail.
Ses recettes de fonctionnement proviennent du Conseil Général et du reversement par les communes d'une part de la taxe professionnelle des entreprises installées dans les dits bâtiments.

L'ADM, Agence pour le Développement de la Matheysine a été créée en 1992 pour animer et promouvoir le développement économique et l'emploi du plateau matheysin.
C'est une association (loi 1901) composée de 43 communes des trois cantons de Corps, Valbonnais et La Mure, du département, de la région, du SMIME, des trois chambres consulaires (de commerce, des métiers et de l'agriculture), des unions commerciales, syndicats, offices du tourisme, associations d'insertion et du Groupement des Industriels du Plateau Matheysin (GIPM). Son bureau est constitué d'une vingtaine d'élus et d'acteurs socio-économiques
L'ADM accueille les créateurs d'entreprises, aide à la création d'emplois, mène les études économiques des communes, conduit les opérations pour l'industrie, le commerce, l'artisanat, l'agriculture et le tourisme.
Ses recettes proviennent des cotisations volontaires de ses membres et des subventions obtenues.

Un guichet unique : Matheysine Développement
Chacun aura compris l'étroite complémentarité du SMIME et de l'ADM. Leur fusion est impossible pour des raisons juridiques et financières. Néanmoins, pour offrir aux acteurs économiques et aux élus un guichet d'accueil unique et un vrai «plus» pour le territoire, ces deux organismes ont été regroupés sous un «chapeau» dénommé Matheysine Développement. Ils œuvrent dans les mêmes locaux, avec les mêmes élus, sur un même site Internet (www.matheysinedeveloppement.com) et avec un journal unique, gage d'efficacité pour la communication concernant la vie économique de la Matheysine, et symbole d'une nouvelle dynamique pour l'avenir de notre région…

LE CONSEIL CITOYEN

Le 26 février a eu lieu la troisième session du conseil citoyen* à laquelle participe Thierry DELELIS FANIEN, Daniel BOISSONNEAU, Catherine SALPIETRO, qui avaient posé leur candidature en février 2008.
A l'initiative de Michel ISSINDOU, député-maire socialiste de GIERES, ces réunions ont lieu dans les locaux de l'Institut de la Communication et des Médias à ECHIROLLES, et ont pour objectif « la participation citoyenne dans la démocratie » sous la forme d'un débat public d'une soixantaine de personnes bénévoles.

Le premier avantage est d'avoir une idée plus précise du fonctionnement parlementaire : Comment s'organise les groupes de travail dans les locaux du parlement et à quel rythme ?
En bref, que font donc tous ces élus dans ces murs ?
Ainsi l'introduction à la première séance (mai 2008) présentait le travail parlementaire dans son ensemble, et était illustrée par un film documentaire : De quoi assouvir notre curiosité en arpentant virtuellement les coulisses du parlement…
Les réunions qui ont lieu au rythme de 3 par an, sont enregistrées, et une équipe reste, à postériori, à notre disposition afin d'être à

l'écoute de ce qu'on pourrait exprimer en dehors des séances.

Un mois avant chaque séance, des thèmes d'actualité locale ou nationale, sont proposés aux participants et le choix est déterminé en fonction de l'intérêt que chacun de nous porte à tel ou tel événement politique. A l'issue de ce « vote », deux thématiques sont proposées en débat public pour la réunion à venir.
Des dossiers (études, synthèses, articles de presse) nous sont envoyés avant chaque séance, pour prendre connaissance d'avis de diverses tendances sur les sujets traités. Ces documents peuvent donc être contradictoires.
Au cours du débat public, chacun peut exprimer ses opinions, des idées sont échangées et Michel ISSINDOU en prend note.

Si cette participation peut paraître théorique, elle nous offre l'avantage d'un rapprochement vers les réalités du fonctionnement parlementaire et nous permet d'évaluer les difficultés de cohabitation des groupes politiques.

De plus, l'actualité ne manque pas de thèmes à aborder !
En débattre lors de ces séances ou être simplement attentifs aux échanges apporte quelques éclaircissements. Mais ne nous leurrons pas, notre intervention dans ces débats de démocratie participative, ne nous donne pas plus de hauteur.
Cependant, pouvoir réfléchir au-delà de ce que les médias nous poussent à penser, nous enlève un peu de frustration…

**Sujet de la séance du 26 février : Le plan de relance est-il judicieux ?*

Coin des associations

Il y a 26 ans, la naissance du foyer culturel

Le Foyer Culturel de St-Jean-de-Vaulx est devenue une association importante dans la vie du village.

En effet, l'association propose chaque semaine aux petits et grands un nombre important d'activités allant de l'aquarelle au théâtre en passant par la chorale, la gym, la piscine, la poterie et j'en passe.

Vous avez eu le programme 2008-2009 dans vos boîtes aux lettres l'automne dernier....Toutes ces activités sont animées et encadrées par des bénévoles et vous pouvez vous inscrire, moyennant une adhésion annuelle modique. Chaque année, à la rentrée, l'assemblée générale met à jour le programme...

Pour les nouveaux venus à St-Jean (et les autres) c'est un formidable moyen de rencontre et de participation à la vie du village.....

Tout cela a commencé au début des années 80, en 1982, quand un groupe de parents de Saint Jean se retrouvant régulièrement à la sortie du catéchisme, face aux nombreux déplacements en voiture occasionnés par les diverses activités de leurs enfants, eurent l'idée lumineuse d'apporter les loisirs des petits (et des grands) sur place, au village.

Le projet du Foyer était né. Bien sûr, entre l'idée et la réalisation concrète, le chemin était encore long...

L'information est diffusée, les premières réunions sont programmées et une association loi 1901 se crée; nous ne sommes pas très nombreux, mais nous avons des idées. Il s'agissait d'abord de trouver un lieu : Marc Ravanat propose sa maison (située à côté du four à pain, sous la mairie) pour les activités, nous y resterons quelques mois. Une des premières activités fut la chorale. Nous étions 7ou 8 et je me souviens des séances en plein air devant la maison. Sophie Donnet qui vivait à St-Jean nous dirigeait...

pour les enfants un atelier travail manuel s'ouvre le mercredi après midi avec contes et modelages.

En 1983, la mairie nous prête les locaux au 1er étage au-dessus de la salle des fêtes : nous sommes une petite équipe à brosser les sols, peindre les murs, scier et installer les étagères, bref, à adapter les lieux aux activités du Foyer. En même temps, nous faisons revivre les feux de la St-Jean, nous organisons le Bal des Noisettes à l'automne, (grâce à Jean Cancade), nous récupérons des livres de l'école et nous avons un embryon de bibliothèque; les modelages des enfants, après les histoires, donneront naissance aux premières séances de la poterie. Cette activité prendra de plus en plus d'importance avec l'achat de matériel (four, tour) et la participation d'une potière professionnelle.

Peinture sur soie, cours de guitare, tournoi de ping- pong, nuits du cinéma, concerts (viole de gambe, jazz, musique folk), chorale, photo avec laboratoire de développement (dans l'ancienne salle de bains !)...les différents trésoriers doivent partir à la chasse aux subventions une fois par an, car le budget de fonctionnement gonfle, c'est ainsi que le Foyer est devenu « culturel », car ce qualificatif était une des exigences pour l'octroi d'une subvention importante !! ....

Bref, après quelques années, le Foyer Culturel trouve sa vitesse de croisière, et l'activité de cette association n'a jamais cessé depuis, grâce à l'engagement de ces nombreux bénévoles, à la participation des nombreux adhérents et à la bienveillance de l'équipe municipale qui continue à prêter les lieux gratuitement.

La richesse du programme des activités de l'année sont une opportunité de rencontre pour les nombreux nouveaux habitants et de retrouvailles pour les autres (après les vacances) dans l'apprentissage et le savoir partagé .....

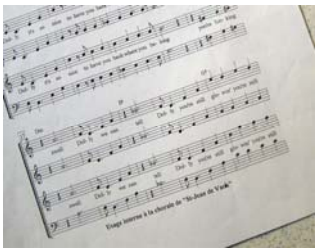

SAMEDI 9 MAI à 20h30

Dans la salle des fêtes de Saint-Jean de Vaulx

Le foyer culturel vous invite à visionner

UN MONDE DE GLACE et FABRE ET FLAHAUT

Deux films français présentés au 23ème festival international du film

nature et environnement de Grenoble.

Et à échanger vos points de vue en fin de soirée.

Entrée gratuite.

La bibliothèque intercommunale en pays de Vaulx

Cette bibliothèque est une association régie par la loi de 1901 et regroupe les communes de Saint Jean et de Notre Dame de Vaulx. Elle se trouve à Notre-Dame de Vaulx. (04.76.30.72.12)
La présidente est Danièle BERNARD-BRUNEL
Elle est ouverte au public le mardi de 11 à 12h, le mercredi et le samedi de 17 à 19h.
Durant l'année 2008, il y a eu 4 804 prêts de livres. La bibliothèque possède 6 047 livres et emprunte deux fois par an entre 400 et 500 livres au bibliobus appartenant à la bibliothèque départementale de l'Isère.
Toutes les années, les bénévoles proposent des produit alimentaires à la foire de Vaulx. La récolte permet de financer les frais administratifs de l'association sans toucher au budget livre.
La bibliothèque participe aussi chaque année à la manifestation nationale « livre en fête » qui a lieu en octobre. Le thème de cette année est « Les livres et la cuisine ».

Le comité des Fêtes

La traditionnelle vogue aura lieu du 26 au 28 juin.

- Vendredi 26 à partir de 20h, feux de la saint Jean aux Perrins.
- Samedi 27, 14h concours de pétanque avec doublettes formées
    - 17h, chorale en l'église de Saint Jean.
    - 21h30 bal sous chapiteau avec SUN MUSIC
- Dimanche 28 juin 12h apéritif, fête foraine,
    - 16h30 spectacles : Démonstrations de danses de salon et pour finir danses orientales présentées par les petits de Saint Jean.

    19h, repas oreilles d'ânes (ce sont les 20 ans !)

    A partir de 22h soirée privée avec l'orchestre Michel Revel

Comme chaque année nous avons besoin de volontaires, pour la préparation des oreilles d'ânes le samedi matin à partir de 8h, pour servir le samedi soir à la buvette, le dimanche pour servir les repas (surtout que cette année ce sont les 20 ans des oreilles d'ânes et on va le fêter !).

Toutes les personnes sont les bienvenus.

Autres manifestations :

- Vendredi 15 mai Assemblée générale à 20h30 à la salle des fêtes.
- Samedi 4 Juillet, visite du zoo de Peaugre.
- Samedi 1 Aout, le traditionnel méchoui.

L'ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE SAINT JEAN DE VAULX

L'association pour le don de sang bénévole de Saint Jean de Vaulx a été créée le 20 décembre 2006, suite à la dissolution de l'amicale Vallée de La Romanche.

Le nouveau bureau est le suivant :

PRESIDENT : André GUIGNIER Tel 06.81.89.80.32
E-mail : andre.guignier@free.fr

VICE PRESIDENT : Thierry CASSAGNE

TRESORIERE : Nathalie RAVANAT

SECRETAIRE : Frédéric DURAND

Son rôle est l'organisation des collectes et la sensibilisation du public au besoin important de sang. Il faut parfois peu de chose pour sauver une vie. Aujourd'hui par exemple, quelques minutes suffisent pour donner sans douleur et en toute sécurité, cette poche de sang, fil de la vie, qui, quelques heures plus tard, soulagera tel malade, sauvera tel accidenté et peut-être vous-même ou un de vos proches.

Aujourd'hui face à l'affluence des donneurs, l'A.D.S.B. organise deux collectes de sang par an. Pour mémoire cette année :

Vendredi 15 mai de 17h à20h

Vendredi 28 Août de 17h à20h

à la Salle des Fêtes de Saint Jean de Vaulx

Chaque jour en Rhône-Alpes, près de 1000 dons de sang sont nécessaires pour couvrir les besoins des malades qui ne cessent d'augmenter : il faut donc **donner** et surtout **redonner** !

VENEZ TOUJOURS AUSSI NOMBREUX

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec les responsables.

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **GONCHON Jean-Pierre**– Les Pellissiers pour la construction d'une maison individuelle
- **ROUSSEL David** – Les Rhoures pour une modification de permis de construire

PETITS TRAVAUX EXEMPTS DE PC et DECLARATIONS PREALABLES

- **PACHOUD Véronique** – Font Reynier , pour la pose de panneaux solaires en toiture
- **EYMERY Gérard** – Le Villaret, pour la construction d'un abri de jardin
- **SAVAÏDES Delphine** – Les Pellissiers, pour la pose d'un abri de jardin
- **OUZOUF Guillaume** – Le Pontet, pour l'ouverture d'une fenêtre pour l'éclairage du grenier

Durée de validité des permis de construire

La prolongation d'un an de la durée de validité des permis de construire, décidée dans le cadre du plan de relance de l'économie, est officialisée par un décret du 19/12/08, publié au J.O. du 20/12/08. L'objectif est de donner une nouvelle chance aux programmes de construction qui auraient pris du retard. **Le décret porte à trois ans (au lie de deux) la durée de validité des permis de construire, et jusqu'à la fin 2010**. Ainsi, tous les permis de construire actuellement en vigueur voient leur durée de validité prolongée automatiquement d'un an. Cette mesure s'applique également au x permis d'aménager, de démolir, et aux décisions de non-opposition à une déclaration préalable.

Décret n°2008-1355 du 19/12/2008

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 13 h 30 à 17 h 30 - Mercredi 8 h 00 à 12 h 00
Jeudi 15 h 00 à 19 h 00 - Vendredi 13 h 30 à 17 h 30
☏ 04 76 73 11 97 🖷 04 76 73 18 71
Mail : mairie.stjeandevaulx@orange.fr Blog : http//st-jean .blog4ever .com

---

Les membres de la commission communication-information, Christine Cachet, Brigitte Gervais, Annie Muller, Caroline Perrin, Carole Ravanat, Jean-Luc Ravanat, Michel Ravanat, Patrick Reynier-Poète, Yves Salingue et Catherine Salpietro, oni participé à ce numéro ainsi que Jean-Louis Ravanat.

La mairie de Saint-Jean de Vaulx a imprimé ce bulletin à 250 exemplaires.